

DÉCRET

Qui ordonne la mention honorable de l'Adresse présentée à la Convention nationale par les administrateurs du département de Paris.

Du 2 Prairial, l'an troisième de la République française, une et indivisible.

LA CONVENTION NATIONALE DÉCRÈTE la mention honorable, l'insertion au Bulletin et l'affiche dans Paris, de l'Adresse qui lui a été présentée par les administrateurs du département de Paris.

LES ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT DE PARIS,

A LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS REPRÉSENTANS,

SORTIS de la consternation profonde où nous tenait plongés la vue des périls qui ont menacé la Représentation nationale, nous nous empressons de venir lui témoigner notre joie du triomphe qu'elle a remporté sur ses ennemis.

Au moment où vous touchez au terme de vos travaux, où vous allez cicatriser les plaies de la France, et combler l'abîme où les terroristes

l'avaient précipitée, on devait bien s'attendre que tous les fripons, les intrigans, les hommes de sang, rappelleraient leurs forces agonisantes et tenteraient un dernier coup. Profitant d'une disette qu'ils ont préparée de longue main et qu'ils entretiennent soigneusement ; plaignant le peuple hypocritement des calamités qu'ils ont amoncelées sur sa tête, ils ont attiré jusque dans cette enceinte une foule d'honnêtes citoyens, dont ils avaient exalté la sensibilité et aigri les inquiétudes sur l'objet de leurs plus chers intérêts, la subsistance de leurs enfans, et qu'ils ne parviendront pas à déshonorer aux yeux de la France, malgré les assassins qu'ils avaient payés pour se glisser parmi eux.

Mais quelles mesures ont-ils prises, ces amis du peuple, si purs, si désintéressés, pour lui assurer des subsistances ! voit-on que dans leurs délibérations délirantes ils se soient même occupés de cet objet ! non : les fourbes n'ont songé, n'ont travaillé qu'à rétablir leur parti, qu'à relever les échafauds ; et sans les précautions prises par les comités de la Convention au moment même où on les tenait assiégés, le peuple n'aurait aujourd'hui que ce que ses ennemis voulaient lui donner, la famine.

Convention nationale, achevez votre ouvrage, détruisez les espérances que les malveillans ont fondées sur la pénurie ; portez un regard sévère sur les hommes qui sont chargés en sous-ordre de l'administration et de la distribution des subsistances ; sur-tout frappez de mort cet agiotage monstrueux, qui place entre les denrées et les consommateurs une foule d'avides et dégoûtantes harpies, qui ne laisse arriver les subsistances jusqu'à l'indigent qu'après qu'elles ont été vendues



vingt fois et revendues, et qui les grève d'une contribution énorme au profit de la fainéantise et de l'immoralité : c'est dans les repaires de l'agiotage qu'il faut combattre et poursuivre le terrorisme ; c'est dans ses cavernes que les subsistances sont amoncelées.

Convention nationale, vos ennemis sont ceux du peuple : vos triomphes sont ceux du peuple : votre gloire est celle du peuple. *Vive la République et la Convention nationale !*

Signé COUSIN, NICOLEAU, FAURE, COURTOIS, HANNOCQUE, DUPIN, *secrétaire-général ;* V. C. FARCOT, GUÉRIN, GUIARD, DE LA CHAUX.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE DE LA RÉPUBLIQUE.
Prairial, An IIIe